



REGLEMENT DES EPREUVES SPORTIVES SHETLAND

AFPS-GEPS

I - Généralités :

Valorisation des poneys de race Shetland en mettant en avant leurs aptitudes physiques et comportementales afin de montrer leurs capacités en tant que poneys de sport et de loisirs.

I/1 - Conditions d'inscription des poneys

Les Epreuves Sportives Shetland sont ouvertes à tous les poneys de race Shetland inscrits au livre généalogique Français du poney Shetland. Les poneys doivent être accompagnés du livret d'identification selon le règlement en vigueur. Ce carnet d'accompagnement sera remis au secrétariat du concours pour vérification et rendu à la fin de la manifestation.

Les entiers ne peuvent pas être présentés par des mineurs de moins de 10 ans.

Les poulinières suitées ne sont pas autorisées à concourir.

- **Vaccinations / Etat de santé / Comportement du poney :**

Les poneys doivent être à jour de vaccination contre la grippe équine et en bonne santé.

En engageant son poney, le propriétaire certifie que son poney sera exempt, à sa connaissance, de toutes maladies contagieuses lors du concours.

Tout poney présentant une boiterie peut être refusé. Si un vétérinaire doit se déplacer afin de confirmer une pathologie, les frais engendrés par ce déplacement sont à la charge du propriétaire du poney.

Les poneys ferrés sont acceptés.

Tout comportement dangereux du poney entraînera l'exclusion.

- **Taille des poneys**

Les poneys hors taille peuvent être présentés aux épreuves sportives, néanmoins une perte de points sera effective sur la note de Modèle. Ils ne pourront en aucun cas être confrontés aux champions des autres épreuves et donc accéder au championnat.

- **Âge des poneys**

Seuls les poneys de 4ans et plus sont autorisés à participer aux épreuves sportives Shetland.

- **Nombre de participations autorisées :**

Un poney ne peut être présenté qu'une seule fois dans une même épreuve. Il peut cependant être présenté à plusieurs épreuves avec le même cavalier.



Association Française du Poney Shetland

Groupement des Eleveurs de Poneys Shetland

Association officielle régie par le Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Shetland en France

I/2 - Conditions d'inscriptions des cavaliers/meneur/grooms :

- **Conditions d'engagement :**

Tout propriétaire souhaitant engager un poney sur une épreuve sportive Shetland doit être adhérent à l'Association Française du poney Shetland. Les adhésions et les engagements doivent être enregistrés sur le site www.shf.eu. La clôture des engagements se fait un mois avant la date du concours.

- **Assurance et responsabilité :**

Risques sur le site de concours :

L'AFPS GEPS et les organisateurs de concours informent les participants que leurs poneys, matériels et véhicules (ci-après dénommés « biens ») restent sous leur propre garde. Ils sont donc entièrement responsables de tous les dommages, quelles que soient l'origine et la nature, pouvant survenir à leurs biens ainsi que tous les dommages pouvant être causés aux tiers du fait de leurs biens. Les risques d'incendie, les pertes et les dommages restent entièrement à la charge du participant. Les opérations d'embarquement ou de débarquement ou toutes autres opérations similaires sont faites pour le compte, aux frais, risques et périls du participant. Il en est de même pour les dommages, quelles que soient l'origine et la nature, causés ou subis par le personnel et auxiliaires et, d'une façon générale, par toute personne leur offrant un concours à quelque titre que ce soit.

En conséquence, tous les participants doivent impérativement prévoir la surveillance de leurs biens pendant toute la durée de leur présence sur le site de la manifestation et veiller à ce que leurs assurances personnelles, notamment Responsabilité Civile, Automobile, Individuelle Accident, Maladie, Tous Risques, Mortalité, etc. soient en cours de validité et couvrent bien les différents risques auxquels ils se trouvent exposés du fait de leur participation. Il est bien entendu que les organisateurs, leurs prestataires, commissaires, personnels salariés ou non, intervenant à quelque titre que ce soit, ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des dommages pouvant survenir aux participants, à leurs personnels et à leurs biens, en cas d'accidents, de maladies et autres dommages survenus aux chevaux ou causés par eux à des tiers.

En cas de réservation de boxes, le participant déclare en acceptant les risques inhérents, ainsi qu'à y exercer une surveillance adaptée, le tout sous sa seule responsabilité. Il est également obligatoire de respecter la répartition des boxes.

Risques liés aux animaux :

Les organisateurs conseillent aux participants de contracter pour chaque poney participant aux épreuves d'élevage une assurance RCPE (Responsabilité civile Propriétaire d'Equidé) qui seule peut couvrir les éventuels dommages causés à autrui par les dits poneys. Outre l'assurance RCPE, Le présentateur/cavalier du poney doit détenir une assurance couvrant la pratique de l'équitation de loisirs et de compétition. La licence fédérale fait office d'assurance le cas échéant. En engageant son cheval/poney, l'engageur certifie avoir une assurance couvrant le présentateur/cavalier pour la pratique de l'équitation en loisirs et compétition. Si le cavalier/présentateur n'est pas détenteur d'une licence fédérale, il lui revient de garantir les risques inhérents à la présentation de son/ses animaux.

- **Identité et autorisation parentale :**

Pour tous les mineurs (meneurs /cavaliers/grooms), une **pièce d'identité** (ou autre document justifiant l'âge des mineurs) ainsi qu'une **autorisation parentale signée par le représentant légal**, doivent être envoyés impérativement au « **responsable concours AFPS-GEPS** » avant la **clôture des inscriptions du concours**.



Association Française du Poney Shetland

Groupement des Eleveurs de Poneys Shetland

Association officielle régie par la Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Shetland en France

- **Âge requis :**

Voir règlement pour chaque épreuve.

I/3 - Organisation :

L'organisation d'un concours officiel d'épreuves sportives Shetland est soumise à l'approbation du Conseil d'administration.

L'organisateur est le responsable moral, garant du respect du règlement et responsable devant le Conseil d'administration. Il peut s'adjoindre un ou plusieurs membres de l'association pour assurer l'organisation locale et matérielle du concours.

Les organisateurs peuvent proposer une ou plusieurs épreuves sportives par concours.

I/4 - Jury :

Le jury est désigné par l'AFPS, il est composé d'au minimum un juge (président du jury) et un suppléant nommé si besoin. Un juge stagiaire « Sport et Loisirs » peut également faire parti du jury. L'organisateur se charge de nommer un ou deux secrétaires pour assister le/les juges.

La présence du président du jury est impérative pendant toute la durée des tests.

Il valide les parcours, la mise en place des obstacles et le respect des règles de sécurité.

Il vérifie et valide les grilles de notations et les résultats finaux des épreuves.

Il prend toutes dispositions à l'égard d'un concurrent ou d'un poney jugé inapte à poursuivre l'épreuve.

I/5 - Infrastructures :

Les épreuves sont organisées sur des terrains en herbe ou en sable.

La préparation du terrain et des obstacles est à la charge des organisateurs.

Les obstacles doivent respecter la sécurité des poneys et de leurs présentateurs.

- Longues rênes : 20x40m obligatoirement, matérialisée par des lices de dressage ou autre du même style.

Des lettres de dressage doivent être placées autour de la carrière selon le schéma.

- Ridden : 20x40m minimum mais la carrière peut être plus grande en fonction des engagés.

- CSO : La carrière doit être close et être assez grande pour permettre aux poneys d'enchaîner le parcours et de galoper librement.

Les obstacles doivent être numérotés et encadrés de fanions rouges à droite et blancs à gauche.

Le départ et l'arrivée doivent être matérialisés.

Le terrain d'entraînement doit être pourvu d'un ou deux obstacles.

- Driven : Le terrain doit être adapté en fonction du niveau de l'épreuve, une partie sans obstacle devra être prévue pour la partie Dressage de l'épreuve.

Les portes doivent être balisées de cônes surmontés de balles.

Les obstacles du « Level 2 » doivent être matérialisés et sécurisés pour les attelages.

I/6 - Motifs d'exclusion:

Peuvent être exclus du concours ou refusés sur le ring :

- tout participant qui se présente en retard, qui entre sur le ring après le début du jugement ou qui en sort prématurément.



Association Française du Poney Shetland

Groupement des Eleveurs de Poneys Shetland

Association officielle régie par la Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Shetland en France

- toute personne qui manque de fair-play ou de courtoisie.
- toute personne dont le comportement est jugé excessif.
- tout animal présenté en mauvais état ou dont le comportement est jugé dangereux ou perturbant pour le bon déroulement du concours.
- de façon générale, toute personne qui ne respecte pas le présent règlement dans son intégralité.

Chaque éleveur est aussi responsable des personnes représentant son élevage. La commission disciplinaire pourra décider ultérieurement d'une sanction.

II - Les différentes épreuves sportives :

🐾 EPREUVE LEAD REIN :



• L'équipement :

- La selle et le filet doivent être propres, sûrs et en bon état.
- Filet avec un mors simple et une musserolle pour pouvoir attacher la longe du meneur.
- La longe du meneur ne doit pas être attachée au mors, elle reste souple, sans tension sur le poney.
- Les enrênements et les œillères sont interdits.
- Cravache interdite.
- Eperons interdits.

• Le cavalier :

- Les cavaliers ne doivent pas avoir atteint leur 9^{ème} anniversaire au 1^{er} Janvier de l'année en cours.
- Le port du casque est obligatoire.
- La tenue du cavalier doit être adaptée à l'équitation, propre et élégante
- La tenue du meneur doit être appropriée, propre, élégante et en harmonie avec le cavalier.
- Le port de chaussures adaptées à l'équitation est obligatoire (bottes/boots) Les baskets ou autres sont interdites

• Le parcours :

- Epreuve pour cavalier débutant accompagné d'un meneur.
- Le meneur ne dirige pas le poney, il accompagne, encourage, rassure le cavalier.
- Chute : cavalier sort à pied- élimination.

Déroulement de l'épreuve :

- Tous les concurrents entrent dans le ring, les uns derrière les autres, au pas, à main droite (Respect des distances entre 2 poneys avec possibilité de doubler un poney sans pénalisation)
- A la demande du juge, les cavaliers s'arrêtent les uns derrière les autres sur la piste.
- Chacun leur tour, ils font le tour du ring au trot sur la piste, puis un arrêt avant de rejoindre l'arrière des concurrents.
- Puis le juge demande à tout le monde de se placer en ligne au milieu du ring par un doubler.
- Un après l'autre, le juge demande de dérouler son court programme individuel qui doit être composé d'un pas, d'une figure de 8 de chiffre au trot et pour finir, d'un arrêt, avec un salut du cavalier indiquant la fin de son programme.
- Après passage de toute la section, celle-ci marche au pas autour du ring.



Association Française du Poney Shetland

Groupement des Eleveurs de Poneys Shetland

Association officielle régie par la Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Shetland en France

- Classement par le juge.
- Alignement au milieu du ring face au juge par un doubler.
- Remise des flots.
- Sortie du ring au trot.

Notation de l'épreuve :

* Respect des figures	/10
* Technique	/10
* Comportement du cavalier et du poney	/10
* Maîtrise et capacité à évoluer avec d'autres poneys.....	/10
* Aspect général / Harmonie entre le cavalier, le meneur et le poney	/10
* Modèle / Type	/30
* Allures	/20
⇒ Total :	/100

👉 EPREUVE FIRST RIDDEN :



• L'équipement :

- La selle et le filet doivent être propres, sûrs et en bon état.
- Filet avec un mors simple.
- Les enrênements et les œillères sont interdits.
- Cravache <75 cm autorisée – Toute utilisation abusive sera sanctionnée.
- Eperons interdits.

• Le cavalier :

- Les cavaliers ne doivent pas avoir atteint leur 12^{ème} anniversaire au 1^{er} Janvier de l'année en cours.
- Le port du casque est obligatoire.
- La tenue du cavalier doit être adaptée à l'équitation, propre et élégante
- Le port de chaussures adaptées à l'équitation est obligatoire (bottes/boots) Les baskets ou autres sont interdites

• Le parcours :

- Epreuve pour cavalier débutant mais le cavalier doit maîtriser sa monture au minimum au pas et au trot.
- Chute : cavalier sort à pied- élimination.

Déroulement de l'épreuve :

- Tous les concurrents entrent dans le ring, les uns derrière les autres, au pas, à main droite (Respect des distances entre 2 poneys avec possibilité de doubler un poney sans pénalisation)
- A la demande du juge, les cavaliers s'arrêtent les uns derrière les autres sur la piste.
- Chacun leur tour, ils font le tour du ring au trot sur la piste, puis un arrêt avant de rejoindre l'arrière des concurrents.
- Puis le juge demande à tout le monde de se placer en ligne au milieu du ring par un doubler.
- Un après l'autre, le juge demande de dérouler son court programme individuel :
 - Marcher droit vers le juge,



Association Française du Poney Shetland

Groupement des Eleveurs de Poneys Shetland

Association officielle régie par la Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Shetland en France

- Arrêt face au juge
- Reprendre le pas en s'éloignant de dos au juge
- Faire un 8 de chiffre au trot
- Faire un 8 de chiffre au petit galop avec diagonale au trot (non obligatoire - selon le souhait et capacité du cavalier)
- Revenir au trot puis pas vers le juge
- Arrêt devant le juge suivi d'un salut
- Après passage de toute la section, celle-ci marche au pas autour du ring.
- Classement par le juge.
- Alignement au milieu du ring face au juge par un doubler.
- Remise des flots.
- Sortie du ring au trot.

Notation de l'épreuve :

* Respect des figures	/10
* Technique	/10
* Comportement du cavalier et du poney	/10
* Maîtrise et capacité à évoluer avec d'autres poneys.....	/10
* Aspect général / Harmonie entre le cavalier, le meneur et le poney	/10
* Modèle / Type	/30
* Allures	/20
⇒ Total :	/100

🚩 EPREUVE OPEN RIDDEN :



• L'équipement :

- La selle et le filet doivent être propres, sûrs et en bon état.
- Pas de restriction d'embouchure sauf mors releveurs interdits
- Les enrênements et les œillères sont interdits.
- Les martingales sont autorisées mais engendre une perte de points.
- Cravache <75 cm autorisée – Toute utilisation abusive sera sanctionnée.
- Eperons interdits.

• Le cavalier :

- Les cavaliers doivent avoir un niveau d'équitation confirmé.
- Pas de limite d'âge pour le cavalier mais poids et taille du cavalier adaptés au poney.
- Le port du casque est obligatoire.
- La tenue du cavalier doit être adaptée à l'équitation et propre.
- Le port de chaussures adaptées à l'équitation est obligatoire (bottes/boots) Les baskets ou autres sont interdites

• Le parcours :

- Epreuve pour cavalier confirmé qui maîtrise sa monture aux trois allures.
- Chute : cavalier sort à pied- élimination.



Association Française du Poney Shetland

Groupement des Eleveurs de Poneys Shetland

Association officielle régie par la Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Shetland en France

Déroulement de l'épreuve :

- La section entre au pas sur le ring, l'un après l'autre (Respect des distances entre 2 poneys avec possibilité de doubler un poney sans pénalisation)
- A la demande du juge: Tous les concurrents prennent le trot sur la piste
- Puis passage au petit galop (galop de travail)
- Retour au trot pour un changement de main sur diagonale
- Reprise du petit galop à l'unité après changement de main par tous
- Retour au trot puis au pas
- La section se placera en ligne sur un coté du ring face au juge par un doubler.
- Individuellement, chaque cavalier se présente devant le juge avec un arrêt
- A la demande du juge le cavalier exécute une reprise libre incluant : Pas -Trot avec changement de main (8 de chiffre) - Galop de travail avec changement de main - Galop allongé - Arrêt – Salut. Rejoindre le dernier cavalier de la ligne
- A la demande du juge, le poney peut être dessellé (groom) et présenté en main par le cavalier
- Après passage de toute la section, celle-ci marche au pas autour du ring
- Le juge peut demander individuellement de galoper sur la moitié du ring
- Classement par le juge
- Alignement au milieu du ring face au juge par un doubler
- Remise des flots
- Sortie du ring au trot ou galop de travail

Notation de l'épreuve :

* Respect des figures	/10
* Technique	/10
* Comportement du cavalier et du poney	/10
* Maitrise et capacité à évoluer avec d'autres poneys.....	/10
* Aspect général / Harmonie entre le cavalier et le poney	/10
* Modèle / Type	/30
* Allures	/20
⇒ Total :	/100

👉 EPREUVE CSO :



• L'équipement :

- La selle et le filet doivent être propres, sûrs et en bon état.
- Pas de restriction d'embouchure, sauf mors releveurs interdits
- Les enrênements et les œillères sont interdits.
- Cravache <75 cm autorisée – Toute utilisation abusive sera sanctionnée.
- Eperons interdits.

• Le cavalier :

- Les cavaliers doivent avoir un niveau d'équitation confirmé.
- Pas de limite d'âge pour le cavalier mais poids et taille du cavalier adaptés au poney.
- Le port du casque est obligatoire
- Le port du gilet de protection dorsale est obligatoire pour les moins de 12 ans.



Association Française du Poney Shetland

Groupement des Eleveurs de Poneys Shetland

Association officielle régie par la Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Shetland en France

- La tenue du cavalier doit être adaptée à l'équitation, propre et élégante.
- Le port de chaussures adaptées à l'équitation est obligatoire (bottes/boots) Les baskets ou autres sont interdites

• Le parcours :

- Chute : cavalier sort à pied- élimination.
- Refus : est considéré comme refus, un arrêt devant une difficulté suivi d'un ou plusieurs pas reculer. Un arrêt suivi immédiatement d'un saut de pied ferme ou de pas de côté n'est pas un refus.
- Dérobé : est considéré comme ayant dérobé, un cheval qui évite de franchir la difficulté demandée. Le cheval doit être représenté.
- Volte : est considéré comme ayant fait une volte, un cheval qui recoupe la trace qu'il a faite avant de franchir une difficulté. Après un refus ou un dérobé, le cavalier peut recouper sa trace initiale sans pénalité lors d'une nouvelle tentative pour franchir la difficulté.
- Erreur de parcours rectifiée : itinéraire entre deux difficultés qui s'écarte exagérément de la trajectoire idéale. Laisser à l'appréciation de juge.

Deux épreuves CSO sont possibles. Un même poney ne peut effectuer les deux épreuves. Soit il choisit le parcours Mini « Level 1 » soit le parcours Maxi « Level 2 ».

Déroulement de l'épreuve :

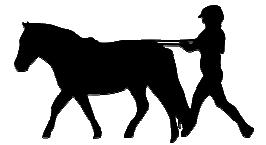
- Le cavalier se présente devant le juge, salut et à la demande de ce dernier, il effectuera du pas en ligne droite devant le juge, puis du trot et galop aux 2 mains.
Ensuite c'est le juge qui donne le départ du parcours.
- 2 parcours possible :
 - ↳ Parcours Mini « **LEVEL 1** » : Sept obstacles à sauter d'une hauteur comprise entre 40 et 50 cm pouvant comprendre un double et qui doit comporter au moins un changement de main et un oxer.
 - ↳ Parcours Maxi « **LEVEL 2** » : Sept obstacles à sauter d'une hauteur comprise entre 50 et 60 cm pouvant comprendre un double et une rivière et qui doit comporter au moins un changement de main et un oxer.
- A la demande du juge, le poney peut être dessellé (groom) et présenté en main par le cavalier.

Notation de l'épreuve :

* Parcours de saut	/40
↳ A Déduire :	
- Barre tombée / Obstacle renversé.....	- 4 points
- 1 refus.....	- 4 points
- 2 refus.....	- 8 points
- 3 refus.....	élimination
* Note de style	/10
* Modèle / Type.....	/30
* Allures	/20
⇒ Total :	/100



🐾 EPREUVE LONGUES RENES :



• L'équipement :

- L'équipement doit être sûr et en bon état.
- Le fouet doit être adapté – Toute utilisation abusive sera sanctionnée.
- Les mors releveurs et enrênements sont interdits.
- Œillères autorisées
- Présentation en surfaix simple ou en harnais.

• Le meneur :

- Le meneur doit avoir minimum 10 ans.
- Le port du casque est obligatoire pour les meneurs de moins de 18 ans.
- Le port de gants est obligatoire.
- La tenue du meneur doit être appropriée, propre et élégante (pantalon, chemise, polo ...).
- Port de chaussures fermées et adaptées.

• Le parcours :

- Aucun galop autorisé.
- Exclusion de tous poneys au comportement dangereux à la demande du juge.

Déroulement de l'épreuve :

- Le concurrent entre sur le ring, au pas, à main droite.
- A la demande du juge, il prend le trot puis change de main et continue le trot à main gauche.
- Le juge demande de passer au pas et de venir se placer face à lui.
- Le meneur salut, puis déroule la reprise imposée :
 - MBX - Entrer au trot
 - X - Arrêt - Salut – Immobilité 5 sec
 - XEKA - Trot
 - A A - Cercle 18-20 m au trot
 - AF - Trot
 - FXH - trot avec allongement sur la diagonale
 - HCM - Trot
 - MBF - Marcher au pas
 - FA - Trot
 - A A - Cercle 18-20 m au trot
 - AK - Trot
 - KXM - Trot avec allongement sur la diagonale
 - MCH - Trot
 - HEK - Marcher au pas
 - KAFBX - Trot
 - X - Arrêt- Salut – immobilité 5 sec
- le couple sort du ring au pas.



Association Française du Poney Shetland

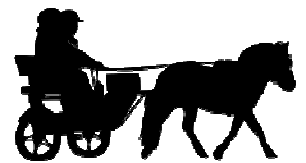
Groupement des Eleveurs de Poneys Shetland

Association officielle régie par la Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Shetland en France

Notation de l'épreuve :

* Respect des figures	/15
* Technique	/15
* Comportement du meneur et du poney	/05
* Tenue du meneur / Propreté du matériel	/05
* Aspect général / Harmonie entre le meneur et le poney	/10
* Modèle /Type.....	/30
* Allures	/20
⇒ Total :	/100

👉 **EPREUVE DRIVEN :**



• L'équipement :

- La voiture (2 roues ou 4 roues) et le/les harnais doivent être propres, sûrs et en bon état.
- Pas de norme de largeur de voiture exigée.
- Le fouet d'attelage doit être adapté – Toute utilisation abusive sera sanctionnée.

• Le meneur et le groom :

- Un meneur doit avoir minimum 10 ans.
- Un meneur de moins de 16 ans doit être obligatoirement accompagné d'un adulte compétent dans la voiture.
- Le groom doit être âgé au minimum de 15 ans (une décharge parentale sera demandée et donnée à l'AFPS-GEPS).
- Le port du casque est obligatoire pour le meneur et le groom.
- Le port de gants est obligatoire pour le meneur.
- Les tenues du meneur et du groom doivent être appropriées, propres et élégantes.

• Le parcours :

- Lorsque les attelages sont arrêtés, le groom doit tenir le poney à la tête.
- Exclusion de tous poneys au comportement dangereux à la demande du juge.
- Les pénalités : moins 2 points de pénalités si cônes ou balles renversés, si dépassement du temps, si erreur de parcours, si désobéissance du poney, si une mauvaise attitude du meneur et/ou groom.
- Galop autorisé.

Deux épreuves DRIVEN sont possibles. Un même poney ne peut effectuer les deux épreuves. Soit il choisit le « Level 1 » soit le « Level 2 ».

Déroulement de l'épreuve :

DRIVEN LEVEL 1 :

↳ 1^{ère} Partie : **LE DRESSAGE.**

- Le concurrent entre dans le ring, à main droite et à la demande du Juge, il prend le trot puis change de main et continue le trot à main gauche.
- Le Juge demande de passer au pas et de venir se placer au milieu du ring. Arrêt progressif et salut.



Association Française du Poney Shetland

Groupement des Eleveurs de Poneys Shetland

Association officielle régie par la Ministère de l'Agriculture pour la sélection et la promotion de la race Shetland en France

- Le groom, habillé correctement et en harmonie avec le meneur se place à la tête du poney arrêté. (port du casque obligatoire.)
- Le Juge examine le harnais et la voiture (sécurité et propreté) puis le concurrent déroule une figure huit de chiffre au trot puis un arrêt.
- Ensuite, il reprend le pas puis le trot et se dirige vers l'épreuve de maniabilité.

↳ 2^{ème} Partie : **LA MANIABILITÉ.** (Épreuve chronométrée.)

- Douze portes d'une largeur convenable sont à enchaîner suivant les N° de 1 à 12. Elles sont balisées avec deux cônes surmontées de balles.
- A la fin de la maniabilité, le concurrent repasse au pas et se dirige vers le Juge. Arrêt progressif et salut.
- La sortie du ring se fait dans le calme.

DRIVEN LEVEL 2 :

↳ 1^{ère} Partie : **LE DRESSAGE.**

- Le concurrent entre dans le ring, à main droite et à la demande du Juge, il prend le trot puis change de main et continue le trot à main gauche.
- Le Juge demande de passer au pas et de venir se placer au milieu du ring. Arrêt progressif et salut.
- Le groom, habillé correctement et en harmonie avec le meneur se place à la tête du poney arrêté. (port du casque obligatoire.)
- Le Juge examine le harnais et la voiture (sécurité et propreté) puis le concurrent déroule une figure huit de chiffre au trot, un trot allongé puis un arrêt et un reculé de quelques pas.
- Ensuite, il reprend le pas puis le trot et se dirige vers l'épreuve de maniabilité combinée.

↳ 2^{ème} Partie : **LA MANIABILITÉ COMBINÉE.** (Épreuve chronométrée.)

- Seize portes sont à enchaîner suivant les N° de 1 à 16. Elles sont balisées avec deux cônes surmontées de balles. Les cônes seront placés en fonction de la taille de la voiture utilisée.
- Trois à 4 obstacles sont à effectuer au cours de la maniabilité. (placés en fonction du terrain) : ils peuvent être : un passage de gué, des monticules, un couloir, un zigzag, etc...
- A la fin de la maniabilité, le concurrent repasse au pas et se dirige vers le Juge. Arrêt progressif et salut.
- La sortie du ring se fait dans le calme.

Notation de l'épreuve:

* Présentation : aspect du meneur et du groom, propreté, état du ou des poneys.....	/10
* Modèle, type	/25
* Arrêt	/10
* Pas	/10
* Trot	/10
* Allures, énergie, Galop.....	/25
* Impression générale	/10
↳ Meneur: maniement des guides, position sur le siège, ordres donnés.	
↳ Le ou les poneys : obéissance, régularités, harmonie	
* Les pénalités : moins 2 points : si cônes ou balles renversés, si dépassement de temps, si erreur de parcours, si désobéissance du poney, si une mauvaise attitude du meneur et/ou groom.	
⇒ Total :	/100